

## Loi LRU : des résistances!

- **Succès de l'initiative nationale du 8 février à Paris ; se dessine la perspective d'Etats Généraux**

**Dans les élections universitaires (CA+CS+CEVU) tenues dans une vingtaine d'universités...de très bons résultats en voix, en sièges pour les listes qui contestent la loi LRU et qui sont portées par des intersyndicales très larges.**

- **Impact fort de la réunion « recherche » au Collège de France le 4 mars (+ de 600 personnes, intervention de Jean Fabri, pour le SNESUP)**

## Elections Comité National

**(CoNRS) Les enseignants-chercheurs inscrits sur les listes électorales (UMR et autres unités de recherche) sont appelés à voter dans un scrutin par correspondance. Vote pour 3 noms (collège A2) ou 2 noms (collège B2). Pour la recherche, pour nos statuts, votez pour les candidats présentés par le SNESUP et le SNCS**

## Au CA du 3 mars

1) Postes ouverts à la rentrée 2008 : inquiétudes exprimées par les élus SNESUP sur l'absence de **création d'emploi**. **Les procédures de recrutement restent fondées sur les Commissions de Spécialistes et sur les découpages disciplinaires selon les sections du CNU.**

2) Statuts de l'université : les élus Snesup ont obtenu quelques avancées significatives sur les points suivants :

a) création d'un congrès rassemblant CA+CS+CEVU, se réunissant au moins une fois par an pour débattre des grandes questions et du rapport d'activité du président

b) nouvelle délibération possible du CS et du CEVU après un vote du CA infirmant un avis de l'un de ces deux conseils

c) création de commissions scientifiques disciplinaires paritaires A et B sur la base des sections du CNU (après avis du CS si regroupement) pour constituer le vivier des comités de sélection (dans leur partie issue de l'établissement)

Ces propositions figuraient dans toutes les lettres Alcofribas depuis septembre! Le vote global du CA a validé ces statuts (malgré plusieurs refus de vote ou abstentions ou contre). L'argumentaire critique du syndicat a été bien reçu, comme sa capacité à faire acter des contre-propositions marquant sa vigilance. Celles-ci ne deviendront des remparts contre l'arbitraire que si la présence d'élus déterminés dans l'université et ses futures instances se fait massive.

Vous voulez intervenir, participer à nos réunions, aux propositions pour l'université, aux listes...

Contacts : [snesup@univ-tours.fr](mailto:snesup@univ-tours.fr),

[fabri@univ-tours.fr](mailto:fabri@univ-tours.fr)

[www.universite-democratique.org](http://www.universite-democratique.org)

## Un projet universitaire partagé une présidence collégiale le 29 avril

La section SNESUP de Tours s'est fixée le double objectif :

- informer et rassembler de manière la plus unitaire possible tous ceux qui contestent la logique de la loi du 10 août 2007, lancer des initiatives publiques pour sa remise en cause,
- bousculer la logique à l'œuvre dans la loi par des contre-propositions,

afin de défendre les missions du service public : égalité des chances dans la formation des étudiants, transparence dans le recrutement des personnels, dans l'accès aux promotions, dans les possibilités de recherche, dans les conditions de travail, etc.

\* afin que toutes les composantes (UFR, IUT, EPU,...), toutes les sensibilités universitaires soient associées à une collégialité d'animation de l'université,

\* pour que l'emploi statutaire (enseignants, BIATOS) soit le mode ordinaire de recrutement

